Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 35 (1988)

Heft: 6

Artikel: Neuchâtel : de l'espace à profusion

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367588

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



(Cédric Troutot)

Neuchâtel: de l'espace à profusion

C'est avec plaisir que nous présentons en ces termes, aux participants, la région où se déroulera l'Assemblée des délégués 1988:

Ville de pierre jaune née sur la colline où règnent depuis le douzième siècle la Collégiale et le Château, Neuchâtel est assise, le dos appuyé aux forêts de Chaumont. A sa droite et à sa gauche s'étendent les vignes bienheureuses. Confortablement installée, elle a ainsi tout loisir de contempler son lac, le plus grand du pays à être entièrement suisse, de s'associer à sa vie et, pardessus les eaux, de regarder la chaîne des Alpes qui, là-bas, ferme le vaste horizon.

Ce lac qu'animent en été barques de pêche, voiliers et unités de la Société de navigation, Neuchâtel en est amoureuse. De toutes ses fenêtres, qu'elles soient celles de vieilles maisons patriciennes ou d'immeubles au béton tout frais, elle le regarde en toute saison. C'est sur lui que s'ouvre la place du marché où légumes et fleurs offrent à la Maison des Halles un changeant jardin; c'est au long de ses rives que courent quatre kilomètres de quais où se baladent les familles, se reposent les retraités, jouent les enfants et s'évadent les amoureux; c'est lui qui pénètre dans les terres par son port d'où l'on part en croisière pour Estavayer, Morat, l'île de Saint-Pierre.

Cette ville qui a les pieds dans l'eau vous laissera quelques souvenirs. Puissent-ils être heureux, parce que dans nos rues, sur nos places et parmi les Neuchâtelois, vous aurez trouvé peut-être quelques raisons de partager avec les habitants la sympathie qu'on peut nourrir pour une cité où s'associent le charme du passé et la vie d'aujourd'hui.

Un peu d'histoire

De la longue histoire de Neuchâtel, il faut retenir qu'elle est nommée pour la première fois en 1011, comme une des résidences des rois de Bourgogne. Elle a donné son nom à une famille comtale apparue au XII° siècle, dont le dernier descendant mâle, Louis de Neuchâtel, est mort en 1373. Par le jeu des héritages dynastiques, les Fribourg-en-Brisgau (dès 1395), les Baden-Hochberg (1458) et les Orléans-Longueville (1504) furent souverains de Neuchâtel. Les rois de Prusse (1707 à 1848) et Alexandre Berthier, chef d'état-major de Napoléon Ier (1806–1814) régnèrent sur le pays à la suite d'un procès de succession (1707) ou du traité de Schönbrunn (1806).

Un curieux compromis fit de la principauté un canton suisse à partir de 1814. Les libertés, les privilèges et l'influence du corps des bourgeois, dont l'origine apparaît dans une charte de 1214, ne cessèrent de s'accroître jusqu'au XVIII^e siècle. L'instauration de la République en 1848, a mis toutes les communes de l'Etat sur le même pied.

Une ville à la frontière des langues

De toute ancienneté dans le domaine linguistique français, mais à la frontière des langues germaniques, Neuchâtel a bénéficié d'influences culturelles diverses, perceptibles dans ses monuments et ses coutumes anciennes. Les étroites relations avec les voisins helvétiques dès le XIII° siècle, le fait que les comtes furent au service des ducs de Bourgogne ou de rois de France, et les nouvelles perspectives offertes par le choix du roi de Prusse comme souverain, ont marqué le cours des siècles. La Réforme prêchée par Guillaume Farel en 1530, l'essor donné

au commerce par quelques familles du lieu et par d'autres issues du Refuge français, une longue tradition dans le domaine des relations sociales et de l'éducation, ont créé une atmosphère très particulière dans cette petite capitale, pas comme les autres.

Une vaste zone piétonne

Depuis mai 1979, le centre de Neuchâtel a changé de visage. Une zone piétonne, vraisemblablement la plus vaste de Suisse, a été aménagée donnant à nos rues une nouvelle dimension et un caractère plus humain. Le cœur de Neuchâtel est redevenu cet endroit privilégié où il fait bon retrouver ses amis, découvrir le charme des vieilles ruelles et faire quelques achats dans des rues typiques comme celles des Moulins et du Trésor.

Neuf années ont donné à chacun l'occasion de se convaincre que le choix des autorités était excellent. Les commerçants n'ont pas perdu leur clientèle; ils peuvent en outre, durant la belle saison, disposer de certaines surfaces en plein air devant leur magasin. Les terrasses de restaurants ont pu s'installer sur la chaussée qui, autrefois, n'était réservée qu'à la circulation des véhicules.

Le public quant à lui est enchanté. Il se promène dans la rue comme dans un jardin. On s'y donne rendez-vous, on se rapproche les uns des autres. Une nouvelle vie sympathique a pris naissance dans les quartiers du centre de la ville. Nous vous invitons à découvrir ce nouveau visage de Neuchâtel lors de votre prochaine assemblée générale.